Une conférence de géographie sera donnée, dimanche prochain, à 4 h. 1/2 du soir, au local ordinaire place Leverrier.

M. l'abbé Pillet, professeur aux Facultés catholiques de Lille, parlera de Chamonix et du Mont Blanc, avec accompagnement de nombreuses projections à la lumière oxdrydique.

Les personnes qui désireraient se faire inscrire comme membres de la société, peuvent s'adresser à M. François Masurel père, président, rue de Lille, ou à M. J. Petit-Leduc, secrétaire, rue des Poutrains, 42.

Chronique du sport. — Le comité de la société municipale de gymnastique et d'armes *La Tourquennoise* s'est réunie mardi en assemblée générale.

Parmi les principales décisions votées à l'unanimité nous remarquons : l'organisation d'une grande fête d'hiver qui aura lieu le 21 février 1892, dans la nouvelle salle des fêtes, place Leverrier, avec le concours de la Fanfare du Blanc-Seau.

La cotisation annuelle des membres honoraires est définitivement fixée à 6 francs, et celle des membres protecteurs à 11 francs ; les personnes qui verseront une somme supérieure à 12 francs seront inscrites au contrôle de la Société comme membres bienfaiteurs.

Il a été décidé en outre que le cours public et gratuit d'instruction militaire, réservé aux jeunes gens des classes 1891 et 1892, serait continué sans interruption malgré la rigueur de la saison.

Pour rendre le travail moins pénible et permettre aux élèves de supporter plus facilement le froid, les instructeurs s'attacheront principalement à la démonstration de la boxe et du bâton et des mouvements d'assouplissement qui font partie du programme de l'éducation préliminaire du soldat.

Une mort subite. — Un vieillard de 70 ans, M. Wagenère, demeurant rue du Tilleul, ourdisseur chez MM. Rombaut et Monnier, fabricants de tapis, rue Nationale, était à son métier, jeudi vers 5 heures 1/4 du soir. Tout à coup on le vit s'affaisser. On s'empressa de le relever. Mais le malheureux avait été frappé d'une congestion cérébrale et la mort avait été instantanée.

Le corps a été transporté chez un de ses fils, qui habite rue de la Latte.

Les autorisation de bâtir. — Fabrique de l'église Saint-Christophe, une sacristie rue de Tournai: M. Leman-Tiberghien, 4 maisons rue de Lille; M. Gutkind, un mur de clôture rue Neuve-de-Roubaix; M. David Sybille-Grimonprez, une maison; M. Roussel, une clôture rue du Tilleul; M. Léopold Messiaen, deux maisons rue des Moulins; M. Croin, un magasin rue du Haze.

Chaude alarme ! — Mercredi, vers 10 heures du soir, un habitant de la rue Sainte Barbe accourait au poste et disait qu'un homme était étendu sur la chaussée, qu'il ne remuait plus, qu'il avait essayé, mais en vain, de se relever, etc., etc. Deux agents partirent aussitôt pour l'endroit indiqué. C'étaient deux bacs à ordures, qu'un mauvais plaisant avait renversés l'un contre l'autre. Le brave homme n'en pouvait croire ses yeux.

Tribunal de simple police. — *Audience du 7 janvier.* — L'audience fort peu chargée, terminée à 11 heures, était tenue par M. Charlier, juge de paix du canton Nord. — Ministère public, M. Rembauville, commissaire central.

Deux gamins ont encore été condamnés à la prison pour jet de pierre dans les lanternes à gaz.

Le cabaretier T...., qui est en récidive est également condamné à 1 jour de prison, plus 5 fr. d'amende, pour avoir laissé servir à boire dans son établissement par une servante de 20 ans, qui n'avait pas le certificat exigé par un arrêté municipal.

Dans une tournée à Halluin, Bousbecque et Roncq, les gendarmes d'Halluin ont verbalisé contre 6 cabaretiers, et 27 consommateurs qui avait oublié l'heure de la retraite : les derniers sont condamnés à 1 franc et les débitants, solidairement avec eux à 5 fr.

Une femme d'Halluin qui ne sait pas un mot de français Eugénie R.... est condamnée pour violences à 2 jours de prison, ainsi que son co-accusé, qui fait défaut, Jean V... Les deux frères Justin et Bernard, D... et Théophile D..., impliqués dans la même affaire, sont relaxés.

Un jour de prison aussi à Louis B...., pour coups ; et à Charles D.., pour actes de brutalité sur une jeune fille.

Halluin. — Après la mort de M. Mahieu Delbe ripon manufacturier, sa famille fit apposer les scellés sur les ateliers et magasins.

Les matières premières, qui pouvaient permettre aux ouvriers tisserands et autres de terminer les pièces en cours de fabrication, de même que les livrets se trouvaient ainsi sous séquestre, le conseil des prud'hommes s'est réuni jeudi, au complet, pour statuer sur cette affaire.

Sur une proposition du Président M. Dumortier, acceptée à l'unanimité par le conseil et soumise aux anciens directeurs, il a été décidé qu'il serait alloué aux ouvriers pendant la durée — des formalités exigées en pareil cas : Aux ourdisseurs et ouvriers de la fabrique de châles, 2,50; aux tisserands ayant famille, 2 fr.; aux jeunes gens tisserands, 1,50; aux bobineuses, 1.50, aux lamiers, 1,50.

Cette affaire avait attiré à la Mairie une affluence considérable ; cette décision du Conseil des prudhommes a été unanimement approuvée.

Le travail serait, dit-on, bientôt repris.

— *Une adjudication* pour le travaux à exécuter à un bâtiment à usage de logement de l'institutrice de l'école maternelle a eu lieu jeudi; le devis était de 1171 fr. 02 cent. M. Aimé Vanacker a offert un rabais de 1 0/0; M. Levecque-Odou, 1.50 0/0 et M. Crespel-Maret, 1 60 0/0. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Linselles. — *Une arrestation.* — Le garde-champêtre de Linselles a encore arrêté jeudi un mendiant nommé A. Laret, âgé de 41 ans, se disant maçon de profession, et l'a remis entre les mains de la gendarmerie.

— *Infraction à un arrêté d'expulsion.* — M. Duquesne, commissaire de police d'Halluin, a arrêté jeudi, pour mendicité, vagabondage, infraction à un arrêté d'expulsion, le nommé Félix Castelotte, âgé de 47 ans, d'origine belge, sans profession ni domicile, déjà condamné maintes fois pour divers délits.

LILLE

Nécrologie. — M. l'abbé Gustave-Emile Desse, aumônier de l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, est mort hier, emporté, en moins de trois jours, par une fluxion de poitrine.

M. Desse était né le 17 novembre 1840, il était aumonier depuis le 28 mars 1875.

— M. l'abbé Donnès, prêtre habitué, vient de mourir à Cassel. Né en cette ville, M. Dannès fut ordonné prêtre en 1832.

Vol audacieux par un roubaisien à la gare de Lille. — Mercredi, à onze heures du soir, deux agents ont arrêté à la gare de Lille, au moment où il venait de faire main basse sur une somme de 230 francs, au guichet, le nommé Louis Pacot, âgé de 25 ans, rattacheur, né à Tourcoing et demeurant rue du Fontenoy. 47. Cet individu s'était présenté au guichet en demandant un ticket pour Roubaix. Au moment où le receveur, M. Aplincourt tournait le dos pour prendre le billet demandé dans une case, Pacot enleva les 230 fr. en argent qui se trouvaient déposés dans le plateau.

Malheureusement pour le voleur, il n'avait pas agi avec assez de promptitude pour n'être pas aperçu par quelques personnes qui se trouvaient à quelques pas de lui. Au moment où on l'a arrêté, il avait caché la somme dérobée dans une de ses chaussettes. Il a été mis à la disposition de M. le commissaire spécial et a été déféré jeudi matin au parquet.

La tentative d'assassinat de Fives. — Nos lecteurs se souviennent du crime de la rue Rabelais à Fives: Dutoit a tenté d'assassiner M. Charles Demon et a été condamné, pour ce fait, il y a quelques jours, à vingt ans de travaux forcés. M. Demon s'était toujours ressenti des coups qu'il avait reçus et sa santé était allée en s'affaiblissant. Nous apprenons qu'il est mort subitement mardi à l'âge de 73 ans. Le médecin qui a constaté le décès l'a attribué aux suite de la tentative d'assassinat dont il avait été victime.

Association des industriels de France contre les accidents. — L'assemblée générale des membres adhérents du groupe du Nord a eu lieu mardi, dans le local de la Société industrielle.

M. Bigo, président du comité, expose l'état de la question accident au point de vue législatif. La loi sur la responsabilité, votée par la Chambre des députés et créant aux industriels une situation fort difficile, a été notablement modifiée par le Sénat; le principe de la responsabilité absolue, qui avait soulevé de vives critiques, en a été écarté.

Depuis quelque temps on paraît, du reste, revenu à des idées plus justes, on pourrait même dire plus équitables, à l'égard de l'industrie ; ce résultat est certainement dû aux efforts faits par les industriels pour résoudre ces questions par leur propre initiative et au mieux des intérêts communs des patrons et des ouvriers, par l'assurance qui garantit une indemnité à l'ouvrier blessé et par le groupement autour d'associations préventives comme celles des Industriels de France. Le Sénat examine actuellement le projet de loi sur l'inspection officielle pour assurer la sécurité des usines.

Si cette loi est votée, il est à présumer que le gouvernement s'inspirera des vœux émis à l'unanimité au Congrès des accidents qui s'est tenu à Berne cette année, et qu'il acceptera le concours des associations privées. Notre société, qui est du reste reconnue d'utilité publique, sera là pour atténuer ce que pourrait avoir de trop rigoureux une inspection purement administrative; aussi est-il désirable qu'elle continue à se développer avec le même succès qu'elle l'a fait dans ces derniers temps.

Il résulte en effet du rapport présenté par M. Arquembourg, inspecteur du groupe du Nord, que l'Association compte aujourd'hui près de 850 membres et que son action s'exerce dans 31 départements. Le groupe du Nord compte à lui seul 170 adhérents occupant un personnel de plus de 50.000 ouvriers et il a presque doublé d'importance dans le cours de l'exercice.

M. le Président insiste en terminant sur les avantages que procure aux industriels leur participation à l'Association : 1° diminution du nombre des accidents dans une proportion de 50 0/0, c'est le chiffre qui ressort des documents officiels produits par l'Allemagne au Congrès de Berne et concernant l'Alsace-Lorraine où a été fondée en 1867 la première société contre les accidents ; 2° l'appui moral qu'ils auront devant les tribunaux et la diminution de responsabilité en cas d'accident qui résultera de la production de rapports établissant qu'ils se sont entouré de toutes les renseignements et ont réalisé toutes les améliorations pratiquement possibles dans le but d'assurer la sécurité de leurs ouvriers.

Concerts et Spectacles

Grand Théâtre de Roubaix. — *L'Africaine.* — L'Hippodrome a repris jeudi soir, devant une salle à demi pleine, ce chef d'œuvre que Meyerbeer avait retenu quinze années en portefeuille, et qu'il se décidait à donner au moment où la mort vint le surprendre. Nous avons à maintes reprises, et, l'an dernier encore, analysé cet opéra qui fut, pour Meyerbeer, un triomphe posthume. Il y rompa t carrément avec les cadres plus ou moins historiques dont il avait entouré ses précédents opéras, et transportait ses auditeurs dans un monde nouveau, plein de sensations et de langueurs inconnues: mais, pour avoir à toute force voulu introduire l'élément historique dans la fantaisie, son œuvre a des côtés faibles et inégaux que le critique a souvent signalés.

L'interprétation de l'*Africaine* par la troupe lyrique du Grand Théâtre a été, somme toute, satisfaisante : chœurs et orchestre, sauf de légers accrocs, ont généralement bien donné. M. Grozez, dans le personnage de Vasco de Gamra, et Mme Baskens dans celui de Selika ont été particulièrement applaudis. Au troisième tableau — le navire — M. Laville, dans le rôle de Nelusko, a mérité l'approbation générale par le relief qu'il a su mettre dans l'interprétation si difficile de la ballade d'Adamastor.

En résumé, bonne soirée.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du 7 janvier.* — Outrages aux agents. — Lundi, place Thiers, à Tourcoing, un corroyeur du nom d'Etienne Griffart, qui se trouvait en état d'ivresse, causait du scandale ; intervinrent des agents qui furent par lui très mal accueillis. Il se servit notamment à leur égard d'une expression qui, pour avoir été entendue dans une assemblée délibérante, n'en est pas devenue plus parlementaire. Coût : deux mois.

Un violent, à Linselles a cherché à abuser d'une jeune fille d'une trentaine d'années qui se refusait à souscrire à ses propositions malhonnêtes. Malgré ses dénégations Auguste Dhaene est declaré coupable et condamné à quatre mois d'emprisonnement.

Un employé de messageries qui habite à Lys-lez-Lannoy a gardé des marchandises et objets qui lui avaient été confiés pour les transporter, par un messager du hameau du Sart 1 à Flers. Il encourt par défaut une peine de trois mois et vingt-cinq francs d'amende.

Un vol de légumes dont s'est rendu coupable Camille Delphens, dans un jardin appartenant à Mme Denoy, à Bondues, entraîne pour l'auteur du délit une peine de 8 jours et 16 fr. d'amende.

Est-ce un maniaque ? — M. Reix, gantier a Roubaix avait expédié cinquante paires de gants à Larmes près Mortagne; le destinataire ne les ayant pas reçues, la Compagnie du Nord fut avisé, mais chercha en vain le colis égaré. Sur les entrefaites, on avait mis en état d'arrestation un individu du nom de Paul Marchand chez lequel une perquisition fit découvrir entre autres choses une partie des gants en question: il reconnut avoir dérobé le paquet sur le quai.

Il est incalculable le nombre de soustractions qu'il a commises à Lille, particulièrement à la gare : proprement vêtu, il circulait un peu partout, sur les quais, dans la salle des bagages, des expéditions : tout lui paraissait bon à prendre. C'est ainsi qu'un jour, il enleva la lampe qui sert à éclairer les salles d'attente : une autre fois, il trouva moyen de voler le surveillant lui même préposé à l'entrée de l'accès des quais.

On trouva chez lui un véritable bazar : valises, couvertures de voyages, flacons d'huile, parapluies jusqu'à un ballot de journaux *La Croix du Nord* qu'il avait enlevé prestement à l'arrivage de la grande vitesse et qu'il avait cru renfermer d'autres choses que de simples gazettes. Paul Marchand est un homme d'une quarantaine d'années, très élégamment habillé, à la mine sérieuse, avec un accent quelque peu germanique.

Il reconnaît tout ce qu'on lui reproche, avec une flegmatique tranquillité. Sa table des pièces à conviction déborde d'objets qui ont été soustraits par ce singulier « turtomane. » Le tribunal condamne Marchand à deux ans de prison et cinquante francs d'amende.

Me CONFORME.

Tribunal de commerce de Roubaix. — *Audience du 7 janvier.* — Le rôle est toujours assez chargé, trois affaires ont été plaidées : elles présentent peu d'intérêt, nous ne ferons donc que les signaler.

Contrat d'assurance. — La compagnie d'assurances *La Prévoyance* a assigné M. Desmettre en exécution d'une police contre les accidents.

M. Desmettre prétend qu'il a signé par surprise, que l'agent de la Compagnie lui avait promis de mener à bien un litige qu'il avait avec un ouvrier blessé, qu'il n'a pas tenu et ne pouvait tenir sa promesse. M. Desmettre invoque, pour ce fait, la nullité de l'acte. A quoi la Compagnie répond que l'attitude de son agent a été correcte, que la police a été librement signée et qu'elle est en droit d'en réclamer l'exécution.

Cabaretier et brasseur. — M. Willemyns, qui sousloue à MM. Prouvot et Mahieu, brasseurs, un cabaret avec obligation de prendre la bière chez eux, se plaint de la mauvaise fourniture de bière; il demande une expertise se reservant de réclamer ultérieurement la résiliation de la convention relative à l'obligation de se fournir de bière chez MM. Prouvot et Mahieu. — Ceux-ci repoussent la demande d'expertise comme tardive, la fourniture ayant eu lieu en novembre, et disent, qu'en tous cas, la convention ne peut pas être résiliée partiellement, que le droit au bail est intimement lié à l'obligation de prendre la bière.

— M. Broux, directeur de chocolaterie, a actionné M. Mulliez en paiement d'appointements et d'indemnité de résiliation de contrat. A cette action M. Mulliez oppose une fin de non recevoir et prétend que M. Broux a perçu des commissions sur des machines qu'il avait eu mission d'acheter pour son compte, allégations de M. Mulliez demande à faire la preuve.

— Toutes ces affaires ont été mises en délibéré.

Compagnie des Tramways du département du Nord. — Nous avons rendu compte, en son temps, du jugement rendu par le tribunal de commerce de Lille concernant la Compagnie des tramways du département du Nord.

Nos lecteurs se souviennent que le conseil d'administration de la Compagnie des tramways, voyant le capital social presque complètement perdu et la Société dans l'impossibilité, par suite, de continuer ses opérations, avait fait voter à la majorité des actionnaires présents aux assemblées générales des 23 janvier et 20 février 1891 de nouvelles combinaisons destinées à assurer le fonctionnement de la Société. Ces assemblées avaient notamment :

1° Réduit le capital social de 5.100.000 fr. à 500.000 fr. au moyen de l'échange de dix actions anciennes contre une action nouvelle, et de l'annulation de 200 actions de fondateur, de 500 fr. chacune.

2° Relevé le capital social ainsi réduit de 500.000 fr. à 5.000.000 au moyen de la création de 9 000 actions nouvelles de 500 fr. chacune.

Sur la demande d'un actionnaire dissident, M. Franck, le tribunal de commerce de Lille, avait sur les plaidoiries de Me Bonduel pour M. Franck, de Me Delemer, pour les tramways, annulé ces délibérations et prononcé la dissolution de la Compagnie des Tramways.

L'affaire fut portée en appel par cette dernière. Après une longue discussion de Me Allaert pour les Tramways, de Me Beaulieu pour M. Franck, la Cour de Douai vient, à la date du 31 décembre dernier, de rendre son arrêt.

Elle confirme le jugement du tribunal de commerce de Lille en ce qui concerne la nullité des délibérations prises par les assemblées générales des 23 janvier et 20 février. Mais la Cour déclare qu'il n'appartient pas aux tribunaux de prononcer la dissolution de la Société, l'assemblée générale ayant décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre, et sa décision était souveraine sur ce point.

On dit que la Société des Tramways et M. Franck vont se pourvoir en cassation contre cette décision.

NOUVELLES MILITAIRES

Ecole militaire d'artillerie et du génie. — L'*Officiel* publie la liste des sous-officiers d'artillerie admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école militaire d'artillerie et du génie en 1892. Nous relevons les noms de MM. Cuvellier, adjudant, Delfosse et Destrais, maréchal des logis chef, et Senellart, maréchal des logis au 27e d'artillerie, Derosiaux, maréchal des logis chef et Dupont, maréchal des logis au 15e d'artillerie.

Mutations. — *Cavalerie.* — M. Gautrot, chef d'escadrons au 19e chasseurs, est affecté au 5e cuirassiers.

Tableau d'avancement. — *Gendarmerie.* — Capitaine classé pour le grade de chef d'escadron : M. Peuillard, 1re légion. Lieutenant classé pour le grade de capitaine (partie active), M. Gest, 1re légion (office).

NORD

L'état de l'archevèque de Cambrai s'est aggravée. La faiblesse est très grande. Le docteur Desplats, de l'Université catholique de Lille, a été de nouveau mandé.

Une distinction honorifique. — M. Catoire, juge au tribunal civil de Dunkerque, est nommé officier d'Académie.

Un incident d'audience à Dunkerque — Un grave incident s'est produit à l'audience du tribunal correctionnel d'hier. Un nommé Romain Colen, âgé de 50 ans, poursuivi pour mendicité avec menaces, a voulu se précipiter sur le brigadier de gendarmerie qui faisait sa déposition.

Le tribunal, pour éviter un scandale, renvoya le brigadier à sa place. Mais lorsque le garde-champêtre est venu à la barre, Colen le saisit par la tunique et le jeta à terre en l'insultant. Il fallut quatre hommes pour maîtriser Colen qui fut renversé, ligotté et reconduit en voiture cellulaire après avoir été condamné à trois ans de prison.

L'affaire de Flines lez-Râches devant le tribunal correctionnel de Douai. — Hier est venu devant le tribunal correctionnel l'affaire de Flines. Le 15 novembre dernier, vers dix heures 1/2 du soir, M. François Dupont, s'approchant de la maison Delbassée, proféra de grosses injures à l'adresse de Joséphine Delbassée. Celle-ci, qui tenait un fer à repasser, ouvrit la porte et le lança sur Dupont dont l'intestin fut perforé. La mort survint quatre jours plus tard.

Joséphine Delbassée est condamnée pour coups et blessures à six mois de prison. Elle dit au Tribunal : « Ce n'est pas assez : donnez-m'en treize, pour que je ne reste pas à Douai. »

L'affaire de Denain. — Nous avons plusieurs fois parlé d'une scandaleuse affaire qui s'est passée dans l'arrondissement de Valenciennes. On lit, à ce sujet, dans l'*Impartial de Valenciennes* :

« Voici les faits, tels qu'ils sont établis par l'enquête.

» Il s'agit de M. Joseph Laurette, fils d'un des adjoints au maire de Denain

» D'après la prévention, il avait été chargé par la ville de voiturer un wagon de charbon à parts égales, dans les écoles communales dirigées par MM. Richard et Deschamps, pour le chauffage des écoles.

» Un agent en tournée aperçut M. Laurette au moment où il rentrait chez lui avec une voiture chargée de charbon. Séance tenante, il apprit qu'un chargement précédent avait déjà pris le même chemin.

» L'agent rendit compte à son chef de la découverte qu'il venait de faire, celui-ci lui ordonna d'ouvrir une enquête. Une démarche auprès des deux instituteurs permit d'établir que M. Richard avait reçu sept chargements et M. Deschamps cinq seulement.

» Muni de ces renseignements, M. le commissaire de police fit appeler l'inculpé qui fut bien obligé, après plusieurs interrogatoires, de convenir des faits. Le charbon fut saisi ; il y en avait 1.300 kilogrammes.

» L'enquête a également établi que M. Laurette avait pris le soin de conserver pour lui le plus beau charbon, c'est-à-dire la gailleterie, tandis que le dernier instituteur servi n'avait eu pour ainsi dire que du poussier de charbon.

» Nous apprenons que M. Joseph Laurette fils comparaîtra le 15 janvier devant le tribunal correctionnel de Valenciennes.

» Cette affaire cause à Denain une émotion considérable. »

Les funérailles de M. Hennion à Estaires. — Hier matin ont eu lieu à Estaires, au milieu d'une grande foule, les funérailles de M. Hennion, ancien maire d'Estaires, président du conseil d'arrondissement, chevalier de l'ordre de Saint Grégoire-le-Grand.

Au cimetière, M. Wattine, adjoint, a fait l'éloge de l'administration municipale de M. Hennion.

M. Bouillez, conseiller d'arrondissement, a retracé éloquemment sa carrière dans le sein du Conseil d'arrondissement d'Hazebrouck, dont il faisait partie depuis 50 ans et dont depuis 25 ans, il était président.

M. Plichon, député, a rappelé à grands traits, ce qu'avait été la vie de cet homme de bien.

Un accident à la fosse de Douchy. — Mardi dans la matinée, un terrible accident est arrivé au fond de la fosse n° 8 des mines de Douchy. Trois ouvriers étaient occupés à leur travail dans la veine « Sans-Nom », veine ayant une ouverture de 0 mètres environ quand survint un éboulement qui ensevelit les malheureux ouvriers : l'un d'eux, Laurent Fontaine âgé de 25 ans, a été dégagé de dessous les décombres après des efforts surhumains ; il n'avait que des blessures sans gravité.

On essaya, mais vainement de dégager les deux autres victimes; des éboulements survenaient à chaque instant. M. l'ingénieur et les contremaîtres des mines organisèrent les secours et on parvint seulement à retirer les deux autres victimes dans la journée de mercredi. Les deux malheureux étaient affreusement mutilés : ce sont les nommés Napoléon Legrand, âgé de 25 ans, marié et père d'un enfant et César Legrand, âgé de 25 ans, célibataire; ils habitent Lourches, où ils ont été reconduits à leur domicile, coron des Bas-Roues. Cet affreux accident a produit une profonde émotion dans les communes de Lourches et de Douchy.

PAS-DE-CALAIS

L'influenza a continué à sévir dans notre région.

A Calais, dans la corporation des rouleurs, on cite une vingtaine de personnes atteintes. Au collège de jeunes filles, deux maîtresses seulement sur six sont état de faire la classe.

A Etaples, on compte jusqu'à neuf cents malades, et à Berck le chiffre est encore supérieur.

A Nuncq, on signale également de nombreux cas.

ALGÉRIE ET TUNISIE

Voyages économiques. — La Compagnie du Chemin de fer du Nord a décidé de relier à son réseau une grande excursion sur l'Algérie et la Tunisie, qui sera mise en marche le 2 février prochain par la Compagnie des Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, organisée avec le concours des Compagnies de Bône à Guelma et de l'Est Algérien, de la Compagnie générale Transatlantique, des Compagnies de navigation mixte et de Transports maritimes et de l'Agence des Voyages économiques.

L'itinéraire comprend : Paris, Marseille, Alger (excursion à Sidi-Ferruch et à la Trappe de Staouëli), Blidah (les gorges de la Chiffa), Bougie (les gorges de Chabet-el-Akhra), Sétif, Constantine, El-Kantara, (excursion à l'oasis de Sidi-Okba), Batna (excursion aux ruines romaines de Timgad et de Lambessa), Hammam Meskoutine, Bône, Tunis (excursion Bardo), Carthage, Lar Marsa), La Goulette, Marseille. Retour à Paris le 3 mars 1892.

Les prix au départ de Roubaix, avec traversée à bord des paquebots de la Compagnie générale transatlantique, sont fixés comme suit : 1re classe, 845 fr. 50 et 864 fr. 50 ; 2e classe, 772 fr. 25 et 784 fr. 75.

Ces prix comprennent : 1. Les transports en chemin de fer, bâteaux à vapeur et voitures ; 2. Les repas et le séjour dans les hôtels; 3. La visite des monuments; 4. Les soins des Guides et Interprètes de l'Agence des Voyages Economiques.

On souscrit jusqu'au 27 janvier aux guichets des gares du réseau du Nord et à ceux de l'Agence des Voyages Economiques, 17, faubourg Montmartre et 10, rue Auber, Paris.

L'Agence répond pour le retour du courrier à toute demande de renseignements.

Les voyageurs de la région du Nord, auront le droit de passer une journée entière à Paris, tant à l'aller qu'au retour. 29207d

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Paul CORBIÈRE, lieutenant de gendarmerie, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Louise-Alphonsine-Léopoldine REMILLY, son épouse, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1892, dans sa 33e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Services Solennels, qui auront lieu le samedi 9 courant à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, d'où son corps sera conduit à la gare de Roubaix pour être transporté et inhumé à Laigle (Orne). L'assemblée à la maison mortuaire, caserne de gendarmerie, rue des Arts.

L'Association des Mères Chrétiennes prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Adéline RASSENEUT, épouse de M. Désiré BEUSCART, décédée à Roubaix, à l'âge de 37 ans, administrée des Sacrements, de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Service qui sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le samedi 9 janvier 1892, à 8 h. 1/2. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Vaucanson, 8.

Les amis et connaissances de la famille DUHAUT-VAN DEN HOUTTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Aimée VAN DEN HOUTTE, veuve de M. Henri-Joseph DUHAUT, décédée à Roubaix, le 7 janvier 1892, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le samedi 9 courant, à 3 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée aux Petites Sœurs des Pauvres, rue Saint-Jean.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 11 janvier 1892, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles DUBAR, époux de Dame Claire SCRÉPEL, décédé à Roubaix, le 9 janvier 1891, dans sa trente-deuxième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LISTE DES CONSCRITS DE TOURCOING
CLASSE DE 1891

CANTON-NORD. — Jules Benoit, Auguste Bernard, Paul Bertheloot, Edouard Beulque, Emile Billet, Lucien Blache, Charles Boucknyt, Charles Bourgeois, Théophile Buyck, Henri Carin, Victor Catry, Henri Catteau, Louis Catteau, Pierre Charlet, Alfred Chieus, Gustave Chrétien, Louis Chinn, René Cornille, Achille Corvoisier, Emile Debacker, Ernest Debacker, Juste Debacker, Arthur Debels, Victor De Gersem, Camille Dehon, Emile Delangle, Cyprien Delannoy, Edouard Delcroix, Pierre Delberghe, Jules Delplanque, Norbert Delplanque, Auguste Delvoye, Charles Demeyere, Jules Deprez, Henri Deruelle, Théophile Desbonnets, Alfred Descarpentrie, Alfred Deschamps, Achille Desmettre, Philippe Desmoutiers, Georges Desreux, Clotaire Desrousseaux, Joseph Dessauvages, Charles Dessauw, Désiré Destailleurs, Jean Destrebecq, Augustin Deswazières, Edouard Devogel, Henri Devos, Charles Dhooghe, Emile Debosschè, Alfred Dhuyvetière, Alfred Doriomb, Ernest Duchâtel, Paul Duchâtel, Emile Duhamel.

Camille Dujardin, Jules Dumez, Désiré Dupire, Edouard Duponchell, Pierre Dutat, Fleurisse Duterte, Cyrille Favorel, Hector Fulez, Léon Foutrel, Jules Fraymand, Achille Gallant, Albert Guilbert, Ernest Grimonprez, Bernard Gruwe, Alfred Gualton, Eugène Hennebique, Jean Kleber Heulst, Joseph Hottille, Fidèle Hottekiet, Désiré Houpline, Emile Houset, Albert Huyghe, Dominique Kiersbulck, Cyrille Kippe, Charles Laemont, Pierre Lalière, Alphonse Lebland, Alphonse Leclercq, Jules Legley, Henri Leleu, Honoré Lemaire, Albert Leman, Arthur Lenglez, Leplat Archange, Léon Leroux, Cyrille Lecroart, Aimable Liagre, Paul Libbrecht, Achille Lietard, Alphonse Lietaere, Henri Lietaer, Pierre Loridan, Jules Lorthiois, Paul Loosfelt, Victor Lottigier, Henri Maghin, Adolphe Marest, François Marnette Joseph Martin, Henri Masquillier, Hippolyte Mestdag, Emile Montiguie, Alphonse Morel, Cyrille Nuyttens.

Arthur Nys, Edouard Patteau, Henri Pinet, Fortuné Planckaert, Louis Planckaert, Louis Preys, César Russ, Arthur Loerens, Grisogone Rousseau, Alfred Roussel Jules Rys, René Samory, Cyrille Scharporeel, Prosper Semet, Gustave Seynaeve, Edouard Spennewyn, Denis Surmont, Camille Terrier, Augustin Thivers, Paul Tonnel, Louis Toutemonde, Louis Tracher, Léon Treminère; Jean-Baptiste Trigault, César Truffaut, Louis Vanaverbeck Jean-Baptiste Vandaele, Charles Vansamme, Joseph Vandekerkhove, Jules Vanderguelst, Pierre Vangheluwe, Désiré Vanhamme, Jean-Baptiste Varmunen, Félix Vantheernst, Auguste Vercaemer, Henri Vercouter Paul Vermesse, Alphonse Verplancke, Alfred Vervacke, Henri Venckier, Jules Vromant, Jules Wattel.

CANTON SUD. — Emile Agache, Ernest Agache, Louis Agache, Désiré Amelinck, Henri Amelinck, Jules Assemaine, Auguste Bachelet, Henri Bacquart, Antoine Baer, Maximilien Baup, Albert Barbe, Arthur Barbe, Abel Baron, Aimable Baré, Alfred Benoit, Félix Clément, Jean-Baptiste-Beuque, Charles Beuschaert, Désiré Billet, Gustave Block, George Bonte, Jean Bouchart, Charles Bouche, Henri Bourgois, Albert Broutain, Carlos Baffin, Désiré Baffin, Albert Bulteau, Oscar Barbure, Cyrille Caudrelier, Georges Carlier, Achille Carpentier, Achille Carton, Albert Casier, Désiré Castelain, Emile Castelain Henri Catteau, Edouard Cau, Georges Cauchy, Joseph Caulliez, Henri Cazier, Louis Conninck, Louis Chasseraux, Emile Chatelain, Louis Clarisse, Paul Clarisse.

Aimable Codron, Achille Cormant, Henri Cornard, François Cornu, Henri Coudyser, Adolphe Courcille, Auguste Couvreur, Léopold Crépel, Edmond Cuvelier, Alc de Dailliet, Edouard Dalle, Arthur Danel, Henri Dassonville, Cyrille Debal, Joseph Debœuf, Carlos Debrabant, Albert Delerue, Gaston Debuchy, Louis Debuigne, Fleurisse Degeyn, Jules Deglorie, Louis Deglorie, Georges Deherripont, Gaspard Dekeyser, Jules Dekimpe Jules Dekoster, Alphonse Delaetre, Paul Delannoy, Achille Delannoy, Emile Delannoy, Gustave Delannoy, Louis Delannoy, Jules Delaporte, Victor Delbarre, Louis Delbecque, Henri Delberghe, Victor Delberghe, Adolphe Delcroix, Arthur Delebarghe, Alfred Delecourt.

Henri Delaust, Louis Delemature, Jean-Bapiste Delepaut, Félix Delerue, Augustin Delesalle, Jules Delespaul, Charles Delespole, Henri Delhoute, Augustin Deligny, Jules Delnatte, Théophile Delobelle, Charles Deleporte, Jules Deloys, Ernest Deman, Louis Demeyere, Victor Deperchin, Adolphe Deplancke, Paul Depoortere, Théophile Depoorter, Charles Deprastore, Victor Demaux, Pierre Deruytere, Arthur Dervaux, Jean Descamps, Paul Desferret, Georges Desmettre, Jean Desmettre, Philippe Desmettre, Augustin Destombre, Albert Desrousseaux, Paul Desrousseaux, Jules Desrumeaux, Charles Dessauvages, Jules Dessauvages, Gustave Dessaux, Charles Desseaux, Noel Destombes, Edouard Dessurmont, Georges Dessurmont.

Henri Dessurmont, Joseph Desurmont, Max Desurmont, François Dichgek, Jules Dhalluin, Gustave Dheedène, Charles Dhervilly, Charles Dhont, Moïse Dhuist, Auguste Donze, François Doutreluigne, Henri Druez, Ernest Dubar, Adolphe Dubois, Louis Dubois Arthur Ducoulombier, Henri Ducoulombier, Jules Ducoulombier, Jean-Baptiste Dufermont, Edouard Dujardin, François Dujardin, Paul Dujardin, Henri Dumazy, Prosper Dumortier, Anthime Dupont, Jules Dupont, Léandre Duprè-Lefebvre, Jules Duquenne, Jean-Baptiste Dutilleul, Victor Dutriez, Jean-Baptiste Davilliez, Léon Duvilliez, Honoré Duvinage, Gustave Equinet, Gustave-Louis Equinet, Etienne Esquenet, Georges Farvacques, Georges Paul Farvacques, Jules Farvacques, Ferdinand Favier, Louis Favorel.

Jules Fermont, François Ferrout Oscar Fievet, Charles Flipo, Henri Fourmentin, Ernest Franchomme, Charles Fremeaux, Auguste Gheyssen, Jules Ghislain, Paul Gilmont, Edouard Goddefroy, Achille Gonay, Henri Gruart, Paul Guenot, Louis Guerisse, Gustave Gutkind, Jules Haquette, Auguste Hecquet, Oscar Hennion, Louis Hequette, Alfred Heuls, Louis Hoedt, Carlos Hotvoet, Jean Honoré, Victor Huttelart, Achille Hourquin, Jules Houvenel, Jules Joveneau, Amand Jubaru, Emile Kersse, Eugène Labaere, Désiré Lahousse, Pierre Lamendin, Ernest Lanneeuw, Arthur Laverze, Henri Leblanc, Louis Leblanc, Charles Lebrun, Eugène Lecerf, Auguste Leclercq, Jules Leclercq, Albert Lecomte, Jean Lecomte, Joseph Ledoux, Pierre Leduc, Victor Leduc, Emile Lefebvre, Henri Lefebvre, Louis Lefebvre, Arthur Legrand, Antoine Lejeune, Henri Leman, Gustave Leman.

Jean Leman, Philippe Leman, Augustin Lepaire, César Lepers, Georges Leplat, Léon Leroux, Paul Leroux, Jules Leruste, Carlos Liagre, Jules Legust, Albert Loridan, Eugène Loridant, Hippolyte Lorthiois, Louis Lorthiois, Achille Losfelt, Victor Malfait, André Maroquin, Désiré Maroquin, Arthur Marthe, Augustin Massart, Louis Metz, Henri Minet, Henri Monceau, Edouard Montignie, Paul Morelle, Jean Motte, Adolphe Mulliez, Emile Paris, Edmond Pecque, Jean-Baptiste Pedat, Denis Semez, Louis Picavet, Emile Pierpont, Henri Pinoy, Augustin Planckaert, Paul Planckaert, Alfred Planckaert, Liebert Planckaert, Armand Placquin, Hyacinthe Pluquet, Paul Poissonrier, Charles Pollet, Louis Pollet, Alphonse Porisse, Louis Prouvost, Paul Prouvost, Jules Reckelbus, Albert Rousseau, Victor Roussel, Augustin Savary, Jules Sente, Louis Sente, Arthur Selosse, Jean Seynaeve, Jules Sénave.

Jules Six, Alfred Sory, Victor Stal, Emile Stoelz, Louis Stoelz, Emile Salmon, Jules Tavernier, Jean Terrier, Edmond Thieffry, Jules Tiberghien, Joseph Tournoys, Louis Turlk, Augustin Vandemeulbroeck, Jean Vandemeulebrouck, Cyrille Vandeputte, Jean Vandemeulaere, Médard Vanderneul, Henri Vandestaete, Pierre Vandommeli, Emile Vanhamme, Jean-Baptiste Vanpoualk, Constantin Vandomme, Fortuné Vercaemer, Julien Vancruysse, Edmond Verfaille, Julien Vierlinck, Frédéric Villaeys, Julien Vorreux, Louis Wastyn, Henri Wauquier, Henri Waubrs, Louis Wiart, Gaston Willems.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR
8 JANVIER 1871
LE MUSEUM

C'est l'un des pires épisodes du bombardement de Paris, et qui révèle chez les Allemands une rage de destruction qui ne trouvait pas même d'excuse dans l'intérêt militaire. Il suffit de jeter les yeux sur un plan de Paris pour voir que le Jardin des Plantes, où se trouve le Muséum, occupe un espace qui n'est pas moindre de 22 hectares et qui est isolé de trois côtés, puisqu'il a à l'E. la Seine, au N. la Halle-aux-Vins, à l'O. l'hôpital de la Pitié; il eût dû être d'autant plus sacré à l'ennemi qu'il ne contenait que des collections précieuses pour la science des savants et des malades, deux ambulances y ayant été installées. C'est cependant sur ce point si facile à déterminer que les batteries allemandes du S. de Paris dirigèrent leur feu dans la soirée du 8 janvier.

Dès le début du siège, on avait pris soin de sauvegarder nos richesses scientifiques, on avait retiré des salles et mis à l'abri du feu dans une crypte creusée sous le grand labyrinthe, plus de 70.000 vases ou bocaux renfermant des plantes ou animaux conservés dans l'alcool ; les pièces les plus précieuses, les échantillons uniques, des collections entières avaient été descendues dans les caves, mais si on avait redouté la dangereuse visite de quelques projectiles égarés, du moins on ne croyait pas avoir à craindre une destruction préméditée.

Le premier obus y tomba le 8, entre 10 et 11 heures du soir, jusqu'au 25 janvier, le Muséum en reçut 85, et l'hôpital de la Pitié en reçut de son côté 47 sur une surface de 2 hectares. Le labyrinthe devait servir de point de repaire au tir, car pendant les premiers jours les obus tombèrent presque exclusivement dans la partie au S. de ce point sur les serres, les galeries de zoologie et de minéralogie et l'ambulance élevée dans la grande allée; et dans les derniers presque exclusivement dans la partie au N. sur les laboratoires et magasins consacrés aux mammifères, oiseaux, mollusques, etc., et sur les bâtiments de l'administration; l'un d'eux tomba près du cabinet de M. Chevreul, heureusement absent à ce moment. Des collections entières de végétaux furent broyées; grâce aux précautions prises, le seul être vivant que tuèrent les obus allemands fut une perruche, ils éventrèrent aussi quelques lézards et enlevèrent la tête à un crocodile, mais ceux-ci étaient empaillés.

Cet acte de vandalisme exercé sur des édifices consacrés à l'humanité et à la science, et avec la certitude de n'y pouvoir frapper que des blessés, des médecins ou des savants, ne peut malheureusement être attribué à des erreurs de pointage dont les artilleurs allemands n'étaient pas coutumiers; quand, dans la nuit du 17, les projectiles dirigés sur la Halle aux Vins (en arrière du Jardin des Plantes) y eurent mis le feu, l'ennemi sut fort bien y envoyer coup sur coup une douzaine d'obus, et, une fois l'incendie éteint, la trajectoire se raccourcit, et les projectiles tombèrent de nouveau sur le Muséum.

Un fait étrange montre d'ailleurs à la fois et la redoutable justesse du tir de l'ennemi et la connaissance extraordinaire qu'il avait de ce qui se passait dans Paris, nous le constatons sans l'expliquer : dans cette même nuit du 8 au 9, des obus passèrent au-dessus de la prison de la Santé (plus à gauche par rapport aux Allemands et dans la direction du Val de Grâce); le lendemain, quatre éclatèrent dans les cours ; on évacua à la hâte les 426 détenus qu'elle renfermait et on les remplaça le 10 par des prisonniers allemands extraits de la Grande Roquette; une heure après leur entrée, l'objectif des batteries allemandes était changé.

Pour donner une idée de la puissance meurtrière des projectiles, disons encore que dans cette même nuit du 8 au 9, l'école des Frères de Saint Nicolas, rue de Vaugirard, était de plus en plus menacée, on dut faire lever les enfants pour les mettre à l'abri; à ce moment un obus de 17 centimètre, traversant la toiture, vint s'abattre au milieu d'eux, en tua cinq et en blessa très grièvement six du même coup.

LES COMMANDEMENTS DE LA BICYCLETTE

La *Revue vélocipédique belge* publie les commandements du vélocipédiste, de Lucien Solvay :

Jamais nulle part tu n'iras
Qu'en bicyclette, uniquement.

Les voitures dédaigneras :
On y est trop commodément.

Tous les matins tu fileras
A fond de train, éperdûment.

De préférence parcourras
Les endroits pleins d'encombrement.

Avec fureur trompetteras
Afin d'affoler les passants.

Au besoin les culbuteras
Et feras la nique agents.

Peut-être qu'on te dressera
Procès-verbal incontinent.

Mais ta vitesse t'aidera
A te soustraire au châtiment.

Après quoi tu te vengeras
Avec bonheur en renversant

Enfants, vieillards, chevaux, chiens, chats,
Et les femmes spécialement.

Si tu tombes toi-même, hélas !
En voulant tuer tant de gens,

Sans pitié les engueuleras, —
Ces imbéciles, — proprement,

Puis, vers le soir, tu rentreras
Chez toi, satisfait et content.

A bout d'exploits, quand tu mourras,
De mort simple, ou par accident,

Mère Patrie t'élèvera
Un magnifique monument,

Et sur le socle on gravera
Ces mots sincères et touchants :

« Au bicycliste... et cœtera,
Les écrasés reconnaissants ».

CHOSES ET AUTRES

A Tarascon.

Un restaurateur vient de s'ouvrir sur le Cours, et de prendre pour enseigne : *Au Rocher de Cancale.*

Aussitôt, en face de lui, un concurrent de surgir. Quel « rocher » prendre comme patron ? *Au Rocher de Sisyphe.*

Quelques mois se passent, et la saison des huîtres arrive. Parmi les bourriches étalées complaisamment par le premier traiteur, l'une porte cette étiquette : *Huître de Cancale.*

Et le lendemain, à la devanture du concurrent, on pouvait voir une pancarte énorme avec ces mots :

HUÎTRES DE SISYPHE

*
* *

Petit dictionnaire fintamaresque

BORGNE. — Etre simple et crédule qui voit tout d'un bon œil.

EXPOSANT. — Commissionnaire qui a besoin d'une médaille.

HAGARD. — Servante d'Abraham qui a inventé un regard auquel elle a laissé son nom.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE
MENU DU SAMEDI 8 JANVIER

POTAGE VERMICELLE AU GRAS
TATELOTE D'ANGUILLES
CANARD ROTI
CHAMPIGNONS FARCIS
SOUFFLÉ AU CHOCOLAT
DESSERT

RECETTES. — *Soufflé au chocolat.* — Prenez une une deux tablettes de chocolat, faites-les fondre avec 1/2 cuillerée d'eau et remuez jusqu'à ce que le chocolat soit bien fondu et très épais Pour 5 ou 6 personnes faites bouillir dans une autre casserole, 1/2 litre de lait, 125 grammes de sucre, retirez, laissez refroidir, ajoutez doucemnnt 2 cuillerées de fécule et un peu de vanille, mettez-une pincée de sel, ajoutez votre chocolat fondu, remettez sur le feu, remuez jusqu'à ce que la bouillie devienne épaisse, laissez refroidir, au moment de faire cuire votre soufflé ajoutez 3 jaunes d'œufs, les blancs battus en neige très ferme, beurrez un plat creux ou un moulé versez votre soufflé, n'emplissez qu'à moitié pour que les blancs puissent monter, faites cuire 15 à 20 minutes dans un four pas trop chaud, quand votre soufflé est bien monté soupoudrez de sucre et servez aussitôt.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX, Direction H. Dennery. — Bureaux 6 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 1/2. — Dimanche 10 janvier. — 2e représentation de : L'AFRICAINE, grand-opéra en 5 actes, paroles de Scribe, musique de Meyerbeer. — On commencera par : ON DEMANDE UN GOUVERNEUR, comédie en 2 actes, par MM. Decourcelle et Jaime. — Prix des places ordinaire.

Lundi 11 janvier. — Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Sirois, régisseur-général : La Belle Hélène, opéra-bouffe en 3 actes ; La Favorite, le 4e acte ; Le Maître de Chapelle, opéra-comique en 1 acte.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède) Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux 5 h. 1/2. — Rideau 6 h. 1/2. — Dimanche 10 janvier. — Spectacle exceptionnel. 2 grandes pièces. — 1re représentation du grand succès : LES RUINES DU CHATEAU DE MAUPRAT, drame en 5 actes et 6 tableaux, par M. G. Sand. 1re représentation de : BABOLIN OU LE DIABLE AMOUREUX, pièce à grand spectacle, opéra-comique en 3 actes, de MM. Ferrier et Prevel, musique de Verney. — Ordre du spectacle : 1. Les Ruines du Château de Mauprat ; 2. Babolin. — Prix des places ordinaire.

Prochainement : Miss Helyette, privilège exclusif de Mme Deschamps.

« Un vieux soldat parle »

Pendant la guerre de 1870, je fus atteint à la hanche de violentes douleurs rhumatismales qui, aux changements de temps, m'interdisaient tout service. J'essayai tous les remèdes possibles, ils ne me procurèrent que de légers soulagements. Dernièrement, sur l'indication d'un ancien camarade, je me servis du St. Jacobs Oil. Au premier flacon un mieux sensible se fit sentir; au second, sans y croire, cependant, la guérison fut complète ; je ne ressens aucune douleur depuis ce temps.

Mon opinion formelle à l'égard de ce remède merveilleux est de le conseiller à ceux qui soufrent de douleurs rhumatismales, comme le plus énergique et le plus radical.

POUZIER, Gendarme en retraite,
Rue Terrane, Clermont Ferrand (Puy-de-Dôme).
29202d

Vve PARENT-MUSIN
L. DECRAENE-MATHIEU Succr
28, Rue de la Gare, ROUBAIX
TRAVAUX D'AGRÉMENT
TAPIS & TENTURES
EN TOUS GENRES
Tels que : **Carpettes, Foyers, Rideaux, Tapis de Table, Moquette et Escalier, Coupes de soie et satin.**
DÉPOT DE FABRIQUE
28255

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing
MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de mercerie, lingerie, chapellerie, etc 3

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **Paul HONORÉ**, rue des Fabricants, 28.

BELGIQUE

Mouscron. — *Pris en flagrant délit.* — Jeudi matin, un vagabond de 18 ans, Charles Claus, allait mendier de porte en porte; arrivé rue de la station, chez M. Saffre, boulanger, il ne trouvait rien de mieux, ne voyant personne dans la boutique que de s'emparer de deux petits gâteaux Malheureusement pour lui, M. Saffre survint inopinément et le surprit en flagrant délit. Le gendarme Belter qui passait fort à propos empoigna notre homme et le conduisit en lieu sûr

— *Un vagabond* du nom de C. Cas, âgé de 49 ans, surpris en flagrant délit de mendicité, a été conduit au violon en attendant son transfert à Courtrai.

— *Une tentative de vol.* — Dans la nuit de lundi à mardi, des individus, restés jusqu'ici inconnus, se sont introduits chez M. P. Ghislain, charcutier, rue de Barnoville. Ils y sont entrés par la tabatière d'une maison voisine inhabitée, sont descendus au premier étage où ils se sont emparés d'un coffret qu'ils ont remonté au

MARCHÉS A TERME
Cours du 8 Janvier 1892

LAINES PEIGNÉES

Mois de livraison	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — Type 1 Qual. à fabrique — Cote précéd	Type 1 — Cote dujour	Type 2 Qualité courante — Cote précéd	Type 2 — Cote dujour	Type BF — Cote précéd	Type BF — Cote dujour	Peignés d'Australie — Type A Q. cour. à chaine — Cote précéd	Type A — Cote dujour	Type B Q. b. m. à trame — Cote précéd	Type B — Cote dujour	Type C Q. sec. à trame — Cote précéd	Type C — Cote dujour	Type AB Qual. pr teinture — Cote précéd	Type AB — Cote dujour	ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T — Cote précéd	Belge T — Cote dujour	Allemands B — Cote précéd	Allemands B — Cote dujour	Allemands M — Cote précéd	Allemands M — Cote dujour
Janvier	4.675	4.675	4.45	4.45	4.45	4.45	...	...	...	...	...	...	5.20	...	4.50	4.50	4.50	4.50	4.725	4.725
Février	4.65	...	4.45	4.45	4.45	4.45	...	...	...	...	...	...	5.225	5.225	4.475	4.50	4.475	4.50	4.75	4.75
Mars	4.675	4.65	4.45	4.45	4.45	4.45	...	...	...	...	...	...	5.225	5.225	...	...	4.50	4.525	...	...
Avril	4.70	4.675	4.45	4.45	4.45	4.45	...	...	...	...	...	...	5.25	...	...	...	4.50	4.525	...	...
Mai	4.70	4.70	4.45	4.45	4.45	4.45	...	...	...	...	...	...	5.25	...	...	...	4.525	4.55	...	...
Juin	4.725	4.725	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5.25	...	...	...	4.575	4.60	...	...
Juillet	4.75	4.725	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.60	4.625	...	...
Août	4.775	4.75	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.60	4.625	...	...
Septembre	4.80	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.625	4.65	...	...
Octobre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.625	4.65	...	...
Novembre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.625	4.65	...	...
Décembre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

LAINES PEIGNÉES / LAINES BRUTES

Mois de livraison	LEIPZIG (par voie télégraphique) — Type B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd marcks	Type B — Cote dujour marcks	Type C Buenos-Ayres M d'Anvers — Cote précéd marcks	Type C — Cote dujour marcks	REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — Type 1 Qual. fabrique — Cote précéd	Type 1 — Cote dujour	Type 2 Qual. courante — Cote précéd	Type 2 — Cote dujour	Type Supra irréductible — Cote précéd	Type Supra — Cote dujour	Peignés d'Australie — Type A Qual. courante à chaine — Cote précéd	Type A — Cote dujour	Type B Qual. b. moyens à trame — Cote précéd	Type B — Cote dujour	Type C Qual. seconde à trame — Cote précéd	Type C — Cote dujour	LAINES BRUTES — Le Havre par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 35 0/0 — Cote précéd	Le Havre — Cote dujour	Anvers par télégraphe — B.-Ayres Prima courant 34 0/0 — Cote précéd	Anvers — Cote dujour
Janvier	3.65	3.625	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.265	4.265	...	...
Février	3.65	3.625	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.355	4.355	...	...
Mars	3.65	3.625	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.365	4.365	...	...
Avril	3.675	3.65	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.375	4.375	...	...
Mai	3.70	3.675	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.385	4.385	...	...
Juin	3.725	3.70	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.39	4.39	...	...
Juillet	3.725	3.725	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.40	4.40	...	...
Août	3.775	3.75	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.41	4.41	...	...
Septembre	3.775	3.75	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.42	4.42	...	...
Octobre	3.775	3.75	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4.43	4.43	...	...
Novembre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Décembre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...